

À propos de la statue de Wolfe

Jean Trudel

Number 59, Summer 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58069ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trudel, J. (1970). À propos de la statue de Wolfe. *Vie des arts*, (59), 34–37.



Dans les anciens guides historiques de Québec, est presque toujours fait la mention d'une statue de Wolfe qui occupait la niche de la maison formant le coin nord-ouest de la côte du Palais et de la rue Saint-Jean. Cette niche existe toujours, mais on n'y voit plus la statue de bois qui constituait une véritable attraction pour les touristes. Ne serait-ce que parce que les témoignages sur la sculpture ancienne du Québec à sujet profane sont très rares et que, dans le cas qui nous intéresse, la documentation iconographique et manuscrite est exceptionnellement abondante, il vaudrait la peine de tenter de reconstituer l'histoire de la statue de Wolfe.

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Lorsque les Anglais entrèrent dans Québec après la défaite des troupes françaises, ils trouvèrent une ville qui les étonna et ils en firent de nombreuses descriptions. En fait, leurs récits et leurs dessins nous ont fait connaître l'aspect de Québec sous l'ancien régime, car les Français n'ont rien laissé d'équivalent. Il suffit de lire cette phrase du journal de Knox, *Campaigns in North-America* en date d'octobre 1759: "In the corner-houses the streets are niches in the walls, with statues as large as the life of St. Joseph, St. Ursula, St. Augustine, St. Dennis, and many others; with the like figures in the fronts of their churches and other religious houses, which have an agreeable effect to the eyes of passengers." Ceci ne nous apprend rien de nouveau en ce qui concerne les sculptures qui décoraient les façades des églises et des édifices religieux, mais, qu'il y ait eu de telles sculptures religieuses dans les niches des maisons

A PROPOS DE LA STATUE

par Jean TRUDEL

Conservateur de l'Art Traditionnel
au Musée de Québec.

A.I.C.A., Québec

1. James Pattison COCKBURN
Le Neptune Inn, vers 1830.
Aquarelle.
La Malbaie, Manoir Richelieu.
(Phot. Institut National de la Civilisation)
2. Le Major général James Wolfe.
Bois polychrome; Vers 1779.
H.: 5 pieds.
(Phot. Jean Trudel)
3. James Pattison COCKBURN
La Rue Saint-Jean.
Aquarelle, Mai 1830.
Toronto, Royal Ontario Museum.
(Phot. ROM)



formant le coin des rues, voilà un aspect insoupçonné de l'art traditionnel du Québec. Cela se confirme si l'on se réfère à une aquarelle de James Pattison Cockburn conservée au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic². On y voit l'auberge Neptune Inn à partir d'une rue parallèle à sa façade où l'artiste s'est placé pour exécuter son œuvre vers 1830. Au premier plan, à droite, il y a une grande niche vide qui contenait probablement, sous le régime français, une statue de saint (fig. 1).

Il en est ainsi pour la maison formant le coin de la côte du Palais (autrefois rue des Pauvres) et de la rue Saint-Jean. Il y avait là une niche vide lorsque les Anglais entrèrent à Québec. James Thompson⁹ en parle ainsi: "... as it happened to have a niche probably intended for the Figure of some Saint..." La niche de cette maison construite avant 1739⁴ contenait, si l'on se fie à ce que raconte Philippe Aubert de Gaspé⁵, une statue de saint Jean-Baptiste. Comme il y avait certainement une relation directe entre le nom des rues et le saint représenté dans les niches, la chose est plus que vraisemblable. Pour expliquer que la niche était vide, Philippe Aubert de Gaspé émet l'hypothèse suivante: "Cette niche était occupée par la statue de saint Jean-Baptiste. Elle était placée immédiatement au-dessus de la porte, presque à la portée de la main. C'est ce qui, d'après une tradition, fit craindre aux citoyens, après la prise de Québec, qu'elle ne fût enlevée et profanée. On la transporta au monastère de l'Hôpital-Général où elle est encore."⁵ L'explication est fort plausible, bien qu'il n'ait pas été possible de retracer cette sculpture. Il se peut aussi qu'elle ait été mise à l'abri lors du bombardement de Québec. D'après la description de Knox, toutes les statues ne furent pas enlevées avant l'arrivée des Anglais. Il est certain cependant que la coutume de placer des statues religieuses aux coins des rues se perdit, à Québec, avec le début du régime anglais.

LA PREMIÈRE STATUE DE WOLFE

L'idée de placer une statue du général Wolfe dans la niche vide du coin de la rue Saint-Jean n'est pas étonnante si l'on songe au culte de Wolfe, à la vénération qu'eurent pour lui les Anglophones après sa mort⁶. Le 5 juillet 1771, la maison à la niche vide fut vendue à un premier propriétaire anglophone nommé Duncan McCraw, marchand pacotilleur, qui la revendit le 20 avril 1780 à George Hips, marchand boucher⁷. C'est peu avant ou peu après cette date que la statue de Wolfe fut placée dans sa niche. En effet, un mystérieux engagement liait Hips et McCraw dès le 15 septembre 1779 et George Hips mourait peu après avoir dicté son testament, le 10 avril 1781. Ce fut encore George Hips qui fit exécuter la statue de "la maison à l'enseigne du Général Wolfe" ou "Wolfe's Corner", selon l'appellation française ou anglaise. James Thompson raconte la chose en ces termes: "... but he did not know how to set about getting one (une statue de Wolfe). At last he finds out two french Sculptors, who were brothers of the name of Chaulette and he asks me if I thought I could direct them to make a likeness of the General in wood. I said I would, at all events, have no objections to undertake it, and accordingly they, the Chaulettes, tried to imitate several sketches I gave them, but they made but a poor job of it after all for the front-face is no likeness at all, and the profile is all that they could hit upon and which is good..."⁸

On sait encore peu de choses des Chaulette en question sinon que leur père, Pierre Chaulette, aurait été charpentier de navire et que deux fils auraient exercé le métier de menuisier sculpteur; Hyacinthe aurait eu 16 ans en 1779 et Ives, 18 ans, la même année⁸. Philippe Aubert de Gaspé, qui connaissait bien la famille Chaulette (ou Cholet) refusait de croire qu'ils aient été les au-

teurs de la statue de Wolfe car ils ne s'en étaient jamais vantés; il se méprenait cependant en croyant qu'ils étaient trop jeunes pour la sculpter. Il avait placé la date de l'exécution au plus tard en 1771⁹.

La statue de bois polychrome mesure cinq pieds de hauteur avec sa base (fig. 2). Wolfe est debout, en équilibre sur ses deux jambes, dans une attitude assez raide. Il a la main droite sur la hanche et sa main gauche, au bout d'un bras tendu horizontalement, pointe vers un lieu dans la direction générale duquel il tourne la tête: c'est là le seul mouvement de la sculpture. Wolfe est coiffé d'un tricorne et une longue natte de cheveux descend dans son dos. Son uniforme est conforme à celui des *Habits rouges*, avec sa longue redingote et ses bottes jusqu'aux genoux. Une courte épée, en fait une bayonnette, pend à son côté gauche et épouse assez curieusement la courbe du pan de sa redingote. C'est une sculpture à la fois habile dans ses détails et maladroite par la raideur de l'ensemble. Cela pourrait peut-être s'expliquer par la jeunesse de ses auteurs¹⁰.

James Pattison Cockburn a fait deux aquarelles sur lesquelles on voit la première statue de Wolfe à son emplacement original: l'une d'elles est conservée au Royal Ontario Museum, à Toronto (fig. 3), et une photographie de l'autre se trouve au Musée de la Citadelle de Québec (fig. 4)¹¹. En les regardant, on se rend compte tout de suite de l'importance de ce coin de deux rues qui mènent chacune à une porte de la ville et de la situation idéale de la maison à l'enseigne de Wolfe. Tout près, dans la côte du Palais, on peut voir la façade de l'Hôtel Albion où descendaient toutes les personnalités importantes et où se donnaient même des concerts. Sur la maison, la statue de Wolfe semble s'intégrer à une série de panneaux d'affichage: sur le plus haut placé, on peut lire "Thomas Hobbs Cabinet Maker Upholster and Undertaker No. 2 Palace street" et sur celui du bas "Joseph Vallancourt. Grocery and Tavern". On comprend mieux pourquoi un des propriétaires de cette maison a senti le besoin de combler le vide d'une niche qui accrochait le regard des passants. Si on avait craint pour la sécurité d'un saint Jean-Baptiste à cet endroit, il faut dire que Wolfe n'a pas été épargné.

Dès 1828, James Thompson raconte que la statue avait souvent été jetée en bas de sa niche par des personnes malveillantes (*mischievous persons*), brisée et réparée par les différents propriétaires de la maison⁹. La mésaventure la plus connue de cette sculpture survint à l'été 1838, alors que le vaisseau de guerre *H.M.S. Inconstant* mouillait dans le port de Québec. Des jeunes marins, après une joyeuse soirée d'adieu à l'Hôtel Albion, enlevèrent la statue pour l'apporter à bord de leur vaisseau. On dit qu'elle a ensuite servi d'enseigne aux Bermudes, puis à Portsmouth, pour être finalement retournée après quelque temps au maire de Québec, via Halifax¹². En 1842, le conseil de l'hôtel de ville approuvait des dépenses de quatre livres payées à "Raphael Giroux pour réparation et peinture de la Statue du Général Wolfe, et l'avoir posé au coin de la rue du Palais..."¹³ François Évanturel et Isaac Dorion devinrent propriétaires de la maison en décembre 1846¹⁴; ils la démolirent peu après pour en construire une neuve dans laquelle ils firent faire, pour continuer la tradition, une niche. Mais pour éviter d'autres incidents, la niche était au troisième étage... (fig. 5).

STATUE DE WOLFE



LA DEUXIÈME STATUE DE WOLFE

Avec les rigueurs de notre climat, il n'est pas étonnant que peu d'œuvres en bois, enseignes ou sculptures, nous soient restées parmi toutes celles qui étaient à l'extérieur. C'est pourquoi, en 1898, M. Sise, président de la Bell Telephone Company, qui était propriétaire de la maison à ce moment, avait fait enlever la sculpture afin de la faire restaurer. Après l'avoir fait repeindre, il écrivait "... the condition of the wood is such, and the figure is generally in such a state of decay, under the paint, that it would not be safe to again place it where it would be exposed to the weather"¹⁵. La niche resta vide jusqu'au 13 septembre 1901. On songea à remettre la statue en place, mais dans une niche de verre; le coût de l'opération étant à peu le même que celui d'une nouvelle statue en bois, on opta cette dernière solution¹⁶. Une nouvelle statue fut sculptée entre juin et septembre 1901, probablement par un des deux derniers grands sculpteurs sur bois vivant à cette époque, Jean-Baptiste Côté (1832-1907) ou Louis Jobin (1844-1928).

La deuxième statue de Wolfe, conservée au Musée de la Citadelle de Québec, mesure environ six pieds avec sa base. Il reste encore des traces de polychromie sur l'ensemble de la sculpture. Wolfe est debout, la jambe gauche légèrement en retrait. Un mouvement de tout le corps le porte vers sa droite. Sa main gauche est posée sur sa hanche. Son bras droit, dans un geste très élégant, pointe vers l'endroit où se dirige son regard: un point élevé sur sa droite. Il porte le tricorne, la redingote et les bottes jusqu'aux genoux. Il a un arsenal très imposant composé d'un fusil passé en bandoulière, de deux pistolets à la ceinture et d'une longue épée au côté gauche. Cette sculpture est traitée avec beaucoup d'habileté dans sa composition, son mouvement et tous ses détails. Elle s'éloigne moins de l'iconographie traditionnelle de Wolfe que la première statue qui, pour une raison que nous ignorons, lève le bras gauche plutôt que le bras droit.

Toutes les représentations de Wolfe dans une attitude de commandement dérivent d'un dessin fait à Québec par le capitaine Hervey Smyth et reproduit par la gravure vers 1760¹⁷ (fig. 6). C'est une de ces gravures qu'on retrouva dans la première maison à l'enseigne de Wolfe lorsqu'on procéda à sa démolition vers 1846¹⁴. Chose curieuse, on dirait que les frères Chaulette l'ont

inversée en s'en servant. Il est vrai qu'ils utilisèrent aussi des esquisses de James Thompson. C'est encore de cette gravure dont se servit l'auteur de la deuxième statue de Wolfe en y ajoutant deux pistolets et une longue épée. Il faut mentionner ici que Philippe Hébert (1850-1917) l'avait déjà utilisée pour un bronze qui fut installé dans une des niches du Parlement de Québec dès 1894¹⁸.

Un autre Québécois, un peintre cette fois, utilisa la gravure de Wolfe pour une de ses œuvres: Joseph Légaré (1795-1855) peignit, probablement vers 1840, un tableau conservé au Musée du Québec qui s'intitule *Paysage hypothétique au monument Wolfe*. Pour les Anglophones, il n'y eut jamais à Québec un monument à Wolfe digne de ce nom, c'est-à-dire comportant une statue en pied du général. Ni la colonne érigée en 1828 dans les jardins du gouverneur, ni celle qui fut érigée sur les Plaines d'Abraham en 1849 par des officiers anglais ne comportent de représentation de Wolfe. Légaré évoluant dans le milieu anglophone de Québec — d'où il tirait probablement des commandes — exprimait en peignant son *Paysage*, le souhait des gens qu'il fréquentait. L'importance de la statue de bois représentant Wolfe, la vénération et les soins dont on l'entourait dans le milieu anglophone de Québec s'expliquent maintenant

plus facilement. Il suffit de lire le récit, publié Londres en 1822, d'un voyageur qui vint à Québec en 1819: "Nearly opposite to our lodgings in St John street is the only monument of Wolfe which we saw in Quebec. It is a statue, I believe, of wood, handsomely carved, and about as large as life; it is in the military costume of that day, and said to be a good likeness of Wolfe. It stands in a niche, in the angle of a house or shop, and exposed to the weather."¹⁹ Le même sentiment apparaît plus clairement dans la communication — très bien documentée — de P. B. Casgrain à la Société Royale du Canada, le 23 juin 1904: "Referring again to the above remarks of our London visitor, as to the comparative meagreness of the present column on the Plains, it cannot be denied it is far from being proportionate to the world-wide renown of Wolfe, and the grand results of his victory"²⁰ (fig. 7).

Le 11 février 1964, la statue de Wolfe du coin de la côte du Palais et de la rue Saint-Jean était descendue de sa niche pour être mise en sûreté au Musée de la Citadelle de Québec. Le propriétaire de la maison avait reçu des menaces d'incendie s'il ne la faisait pas disparaître²¹. Il est bien probable que ni saint Jean-Baptiste ni Wolfe ne reviendront jamais à leur emplacement original.



4. James Pattison COCKBURN

La Côte du Palais (détail).

Aquarelle, 1830.

(D'après une phot. du Musée de la Citadelle de Québec)

5. La Maison à l'enseigne de Wolfe.

Cl. de L.-P. Vallée, 14 août 1875.

Coll. part.

6. Major General James Wolfe.

Gravure.

D'après une gravure de R. Houston reproduite dans *Old Quebec*, de Parker et Bryan, Toronto, 1903.

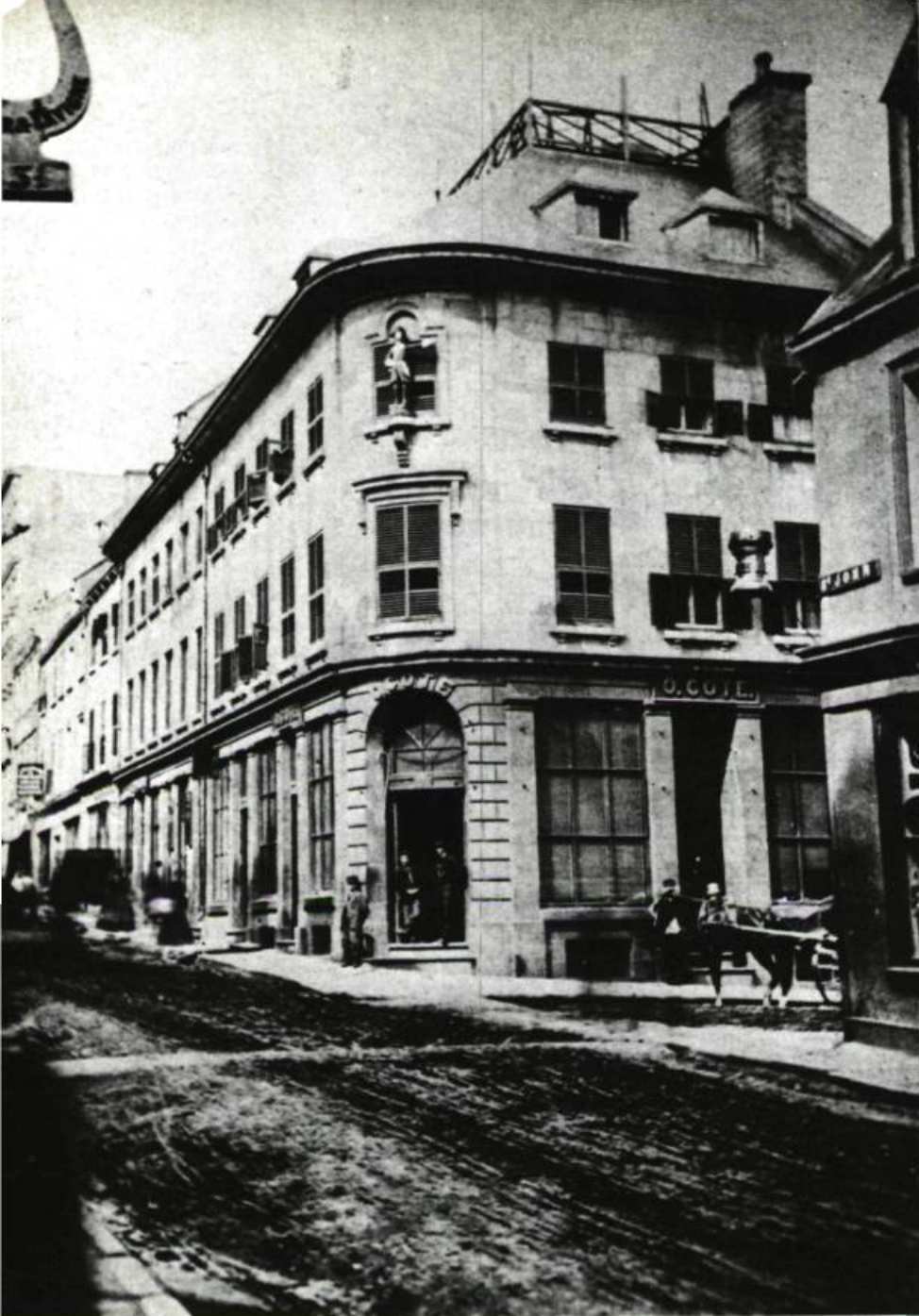
7. Joseph LÉGARÉ

Paysage hypothétique au monument Wolfe (détail).

Huile sur toile; Vers 1840.

Québec, Musée du Québec.

(Phot. Jean Trudel)



(English translation, p. 76)

NOTES

1. Captain John Knox, *An Historical Journal of the Campaigns in North America*. Toronto, The Champlain Society, 1914, Vol. II, p. 203.
2. La photo est conservée à l'Institut National de la Civilisation, dossier La Malbaie, Manoir Richelieu, B-2. James Pattison Cockburn (1779-1847), militaire de carrière, séjourna pendant plusieurs années à Québec.
3. James Thompson (Écosse 1733-Québec 1830) vint à Québec avec les troupes de Wolfe. Les Archives du Québec conservent plusieurs documents manuscrits de sa main ainsi qu'un cahier intitulé *Reminiscences* contenant des anecdotes recueillies par James Thompson, fils, de la bouche de son père en 1828-29. En ce qui concerne la statue de Wolfe, voir les pages 42 et 43 de ce cahier.
4. P. B. Casgrain, *The Monument to Wolfe on the Plains of Abraham, and the Old Statue at "Wolfe's Corner"*, in *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, Londres, 1905, section II, 1904, p. 213 à 222.
5. Philippe Aubert de Gaspé, *La Statue du général Wolfe*, in *Divers*, Montréal, Beauchemin, 1893, p. 89 à 109.

6. Guy Frégault, *La Guerre de la conquête*. Fides, Montréal et Paris, 1955, p. 356 et 357.
7. Voir P. B. Casgrain.
8. Voir Philippe Aubert de Gaspé.
9. En prenant pour acquis les dires de Thompson, la statue n'a pu être sculptée qu'entre le 15 septembre 1779 et le 10 avril 1781, soit la période pendant laquelle George Hips a été mêlé à l'histoire de la maison à l'enseigne de Wolfe.
10. L'autorisation de photographeur cette sculpture étant liée à une promesse de ne pas mentionner où elle se trouve actuellement, nous sommes tenus de respecter cette promesse.
11. Nous n'avons pu retracer l'original de la photo du Musée de la Citadelle.
12. Beaucoup d'auteurs ont traité de cette mésaventure. Mentionnons seulement J. M. Lemoine, *Picturesque Québec*. Dawson Brothers, Montréal, 1882, p. 502 à 505.
13. Compte rendu de l'Assemblée de l'hôtel de ville de Québec du 25 février 1842. Archives de l'hôtel de ville de Québec. Raphaël Giroux (1804-1869) est classé par Gérard Morisset parmi les "artisans campagnards". Voir *Coup d'œil sur les arts en Nouvelle-France*, Québec, 1941, p. 42.

14. Voir P. B. Casgrain, p. 218.
15. Dans le journal *The Chronicle* de Québec, du mercredi 7 décembre 1898. L'article est intitulé *Wolfe is heard from*.
16. Archives de l'hôtel de ville de Québec. Lettre de John Jones au maire de Québec, le 26 juin 1901.
17. Voir *Wolfe, Portraiture and Genealogy*, Quebec House, Permanent advisory committee, 1959. University Press, Glasgow, plate 16-17, et pages 37 et 38. Voir aussi Clarence Webster, *Wolfe and the Artists*. The Ryerson Press, Toronto, 1930, pages 30 à 35 et 46-47.
18. Voir Damase Potvin, *Aux fenêtres du Parlement de Québec*. Les Éditions de la Tour de Pierre, Québec, 1942, p. 31-32. Voir aussi Maurice Brodeur, *Une figure nationale, Louis-Philippe Hébert statuaire*, dans *Le Terroir* 14: p. 10 à 12, n. 11, avril 1933.
19. Dr. Benjamin Silliman, *A tour to Québec in the Autumn of 1819*. Londres, 1822, p. 97.
20. P. B. Casgrain, p. 221.
21. *Wolfe reviendra-t-il dans sa niche, Maison Leonard?* Article de Clément Trudel dans *L'Événement* de Québec, du samedi 15 février 1964. Voir aussi un article de Paul Boilard dans *Le Soleil* du 29 février 1964.